



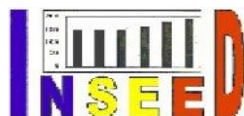
Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire au Tchad (ENSA)

RAPPORT

(Données collectées en février 2023)



Supervision de la collecte des données (traversée d'un basfond dans le département de Tandjilé Ouest)



Ont contribué à la rédaction de ce rapport

- KISSISSOU Etienne, National VAM Officer (kississou.etienne@wfp.org) ;
- Madjioudal Allarabaye, VAM Officer (madjioudal.allarabaye@wfp.org) ;
- Abel BAKOI, RAM Associate (abel.bakoi@wfp.org) ;
- Nandinguem Hugues, Responsable du département Information et Alerte Précoce au SISAAP (beralhugues@gmail.com) ; et
- Denis MESNGAR, GIS Senior Assistant (denis.mesngar@wfp.org).

Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies

- Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie ;
- Toutes les informations relatives au service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) peuvent être obtenues à l'adresse suivante :
<http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Pour plus d'informations, contacter

- Mahamat Allamine Ahmat Alhabo, Coordonnateur National du SISAAP (alhaboallamine@gmail.com) ;
- Koffi AKAKPO, Directeur adjoint du PAM Tchad et Chef de Programme (koffi.akakpo@wfp.org) ; et
- Edgar WABYONA, Responsable de la section RAM (edgar.wabyona@wfp.org).

Table des matières

<i>RESUME</i>	5
I- CONTEXTE ET METHODOLOGIE	7
1.1. Contexte	7
1.2. Justification	8
1.3. Objectifs	8
1.4. Méthodologie	8
1.4.1. Partenaires	9
1.4.2. Echantillonnage	9
1.4.3. Collecte	10
1.4.4. Analyse des données	10
1.4.5. Limite de l'étude	11
II- RESULTATS DE L'ETUDE	11
2.1. Agriculture et Elevage	11
2.1.1. Campagne agricole pluviale	11
2.1.2. Situation pastorale (bétail, pâturage/eaux , épizootie)	13
2.2. Sources de revenu des ménages	14
2.3. Consommation alimentaire	21
2.3.1. Score de consommation alimentaire	21
2.3.2. Score de diversité alimentaire	24
2.4. Chocs subis par les ménages et leurs impacts	17
2.5. Stratégies d'adaptation	26
2.5.1. Stratégies alimentaires	26
2.5.2. Stratégies basées sur les moyens d'existence	27
2.6. Dépenses des ménages consacrées à l'alimentation	29
2.7. Situation de la sécurité alimentaire	30
2.7.1. Niveau de Sécurité alimentaire par la méthode CARI	30
2.7.2. Caractéristiques démographiques, socioéconomiques des ménages en relation avec l'insécurité alimentaire	34
III- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	34
3.1. Conclusions de l'analyse	34
3.2. Principales recommandations	35

Liste des tableaux

- Tableau 1 : Nombres moyens de têtes de bétail possédées par les ménages selon les espèces et suivant les provinces
- Tableau 2 : Proportion des ménages suivant les groupes de consommation alimentaire et selon les provinces
- Tableau 3 : Indice de l'insécurité alimentaire selon la méthode CARI
- Tableau 4 : Niveaux de l'insécurité alimentaire suivant les provinces

Liste des graphiques

- Graphique 1 : Evolution du niveau de la production agricole par rapport à celui de la campagne précédente
- Graphique 2 : Proportion des ménages selon la 1^{ère} source de revenu
- Graphique 3 : Nombre des sources de revenus des ménages suivant dans les provinces
- Graphiques 4 : Répartition des ménages selon le nombre de groupes d'aliments et suivant les provinces
- Graphiques 5 : Répartition des ménages selon les chocs reçus et suivant les provinces
- Graphiques 6 : Indice des stratégies de survie simplifié rCSI
- Graphiques 7 : Répartition des ménages selon les stratégies appliquées sur les moyens d'existence et selon les provinces
- Graphiques 8 : variation de l'insécurité alimentaire au cours des cinq dernières années

Liste des cartes

- Carte 1 : Consommation alimentaire Pauvre et Limite dans les départements
- Carte 2 : Répartition des stratégies de crise et d'urgence dans les départements
- Carte 3 : Parts des dépenses alimentaires suivant les départements
- Carte 4 : Répartition de l'insécurité alimentaire globale dans les provinces

RESUME

Cette année, les précipitations ont été abondantes sur la quasi-totalité des zones sahélienne et méridionale du pays et ont provoqué, par endroits, d'importantes inondations tant pluviales que fluviales occasionnant ainsi des dégâts matériels et des pertes de récoltes. Conséquemment, la situation pastorale a connu une bonne disponibilité en eau de surface et une hausse de la biomasse dans l'ensemble des zones agropastorales du pays.

En raison de son importance, l'agriculture est la première activité qui occupe le plus grand nombre de personnes particulièrement celles vivant en milieu rural. Les données de l'enquête confirment davantage cette évidence avec 93,3% des ménages qui ont pratiqué l'agriculture au cours de la campagne agricole 2022/2023. Pour la majorité des ménages (67,7%), le niveau de la production agricole est en baisse comparativement à celui de la précédente campagne agricole (2021/2022).

Les données indiquent que 63,6% des ménages ont été affectés par, au moins un choc dû à un risque, au cours des 6 derniers mois (depuis le mois d'août 2022). Le choc le plus important, en termes de nombre de ménages affectés, est l'inondation qui a affecté 32,8% de ménages. Ces inondations ont causé des dommages de différentes natures aux populations et provoqué une perturbation dans le tissu socioéconomique des zones affectées (santé humaine, santé animale, habitation, eau de boisson, agriculture, source de revenu ou moyens d'existence, etc).

En moyenne, les ménages possèdent 1,8 sources de revenus variant de 1 à 6. Cette moyenne traduit une faible diversité des sources de revenus. L'agriculture vivrière ou de rente (hors maraîchage) pratiquée par un plus grand nombre de ménages, apparaît comme la première source de revenu au cours des trois derniers mois (45,9%). Elle est suivie par l'élevage (12,6%).

Environ $\frac{3}{4}$ des ménages (73,4%) possèdent du bétail. La possession du bétail est variable d'une zone à une autre en fonction des conditions environnementales.

Un peu plus de la moitié des ménages jouissent d'une consommation alimentaire acceptable (58,3%). Cette situation, sans être alarmante, est préoccupante dans ce sens qu'elle pourrait facilement s'amplifier dans les mois à venir avec la diminution progressive des stocks des produits récoltés par les ménages qui sont jugées faibles.

Bien que la proportion des ménages ayant appliqué des stratégies sur les moyens d'existence soit relativement faible, cette situation de relative accalmie, ne durera pas longtemps étant donné que la plus grande majorité des ménages visités consacrent l'essentiel de leurs dépenses à l'alimentation. En plus, avec la hausse saisonnière des prix des produits alimentaire et l'épuisement des stocks des ménages qui serait précoce cette année, la vulnérabilité des ménages pauvres et des ménages dirigés par les femmes va indéniablement s'accroître.

Pour l'ensemble du pays, les résultats montrent que 39,8% des ménages sont en insécurité alimentaire dont 2,5% sous la forme sévère. Ce chiffre paraît élevé et traduit une situation alimentaire inquiétante (près de 4 ménages sur 10 sont en état insécurité alimentaire). Le niveau de l'insécurité alimentaire est très élevé dans les zones

sahélienne (55,4%) et saharienne (60,7%). L'insécurité alimentaire s'explique, en partie par une forte vulnérabilité économique qui ne permet pas aux ménages pauvres de s'assurer une consommation alimentaire adéquate (fréquente et diversifiée). En effet, la plus grande majorité des ménages consacrent l'essentiel de leurs dépenses à l'alimentation ; ce qui accroît leur vulnérabilité face à la hausse constante des prix des denrées alimentaires. Cette situation est particulièrement marquée dans les provinces suivantes : Borkou (97,5%), Lac (98,8%), Batha (97,3%), Bahr-El-Gazal (92,8%), Ennedi Est (91,3%), Hadjer-Lamis (93,1%), Kanem (87,2%), Ennedi Ouest (79,2%) et Wadi Fira (70,0%).

L'ensemble des indicateurs analysés traduisent une situation d'insécurité alimentaire préoccupante pour l'ensemble du pays et alarmante dans certaines provinces et particulièrement certains départements. Pour pallier cette situation, il va falloir que le gouvernement et ses partenaires œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire conjuguent leurs efforts dans les actions suivantes :

- Apporter une assistance alimentaire aux ménages les plus vulnérables à travers des distributions gratuites de vivres, des transferts monétaires et/ou de ventes subventionnées dans les départements administratifs les plus affectés par l'insécurité alimentaire ;
- Assurer une surveillance continue de la situation alimentaire dans les zones à risque (provinces ou départements à taux d'insécurité alimentaire élevé) et notamment assurer le contrôle des prix des produits alimentaires de base sur les marchés ; et
- Etablir une communication permanente et efficace entre les différents acteurs intervenant dans la sécurité alimentaire (gouvernement et partenaires) pour que ceux-ci agissent avec plus de synergie dans les actions à entreprendre durant toute la période de soudure.

I- CONTEXTE ET METHODOLOGIE

1.1. Contexte

L'insécurité alimentaire au Tchad est globalement liée aux facteurs socio-économiques (manque d'infrastructures et de moyens d'écoulement des productions), à une politique agricole inappropriée qui se manifeste par un manque de moyens de production, une insuffisance d'intrants agricoles et aux aléas climatiques (déficits pluviométriques ou inondations récurrents). Ces facteurs ont une incidence sur la productivité agricole, la disponibilité en eau pour l'abreuvement du bétail et en fourrage. L'insécurité alimentaire est également due à l'insécurité due aux conflits intercommunautaires et parfois aux troubles politiques qui ont un impact négatif sur les systèmes de la production agro-sylvo-pastorales.

Cette année, les précipitations ont été abondantes sur l'ensemble de la zone agricole du pays et ont provoqué d'importantes inondations occasionnant ainsi des dégâts matériels et des pertes de récoltes. Globalement, ce sont les provinces de la zone soudanienne qui ont été les plus touchés par ces inondations alors que le niveau des précipitations semblait être bénéfique pour les cultures dans la zone sahélienne, exception faite de la région du Lac.

Les résultats prévisionnels de la campagne 2022/2023 indiquent une production agricole globale estimée à 2.880.646 tonnes, en hausse d'environ 10% par rapport à celle de 2021/2022 et de 1,7% par rapport à la moyenne quinquennale. Cette hausse est remarquable dans la zone sahélienne qui a connu globalement une campagne assez bonne malgré les séquences sèches et les inondations enregistrées par endroit.

La situation pastorale est caractérisée par une bonne disponibilité des eaux de surfaces dans l'ensemble des zones agropastorales du pays du fait des pluies relativement abondantes enregistrées. L'évaluation des bilans fourragers indique aussi une hausse de la biomasse dans la plupart des départements de la bande sahélienne couverts.

La présence dans le pays des réfugiés et retournés, due aux conflits internes en RCA et au Soudan, a augmenté la pression sur les ressources naturelles notamment sur l'eau, les terres agricoles et les pâturages. La présence, parfois massive de ces populations, aggrave la vulnérabilité des populations des zones d'accueil. De plus, la situation d'insécurité civile au Lac a perturbé le bon déroulement des activités économiques des populations de cette zone et aux environs.

La situation alimentaire des ménages reste difficile à cause des difficultés économiques que connaît le pays depuis quelques années, des quantités insuffisantes des productions agricoles et des niveaux de prix relativement élevés limitant l'accès des ménages pauvres et très pauvres. Les résultats de l'enquête nationale de la sécurité alimentaire réalisée en octobre (période des récoltes) indiquent qu'environ deux ménages sur trois ont une consommation alimentaire acceptable.

Face à cette situation de forte vulnérabilité, le Gouvernement du Tchad et ses partenaires techniques et financiers engagés dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, conjuguent leurs efforts pour disposer, en temps opportun, d'informations fiables nécessaires aux différentes analyses de la sécurité alimentaire notamment celle du Cadre Harmonisé (CH).

La présente enquête nationale de la sécurité alimentaire (ENSA) va permettre d'évaluer la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages après les récoltes des cultures de contre saison.

1.2. Justification

Les données collectées alimenteront le cycle du Cadre Harmonisé d'analyse de la sécurité alimentaire de mars 2023. Les résultats du CH constitueront la base pour l'élaboration du Plan National de Réponse en faveur des populations vulnérables (PNR 2023).

Le rapport issu de cette évaluation permettra de décrire la situation alimentaire des ménages au Tchad en cette période.

1.3. Objectifs

L'objectif global visé par l'enquête est de collecter des données pour apprécier le niveau de la sécurité alimentaire des ménages. D'une manière spécifique, l'enquête a permis de collecter des données et de produire des indicateurs en vue de :

- Estimer la prévalence et le nombre de ménages/personnes en insécurité alimentaire ;
- Localiser les zones du pays les plus affectées par l'insécurité alimentaire dans les provinces et départements administratifs, en indiquant leurs profils socio-économiques ;
- Analyser les causes directes de l'insécurité alimentaire et les contraintes actuelles auxquelles les ménages sont confrontés en relation avec leur statut socio-économique et leurs moyens d'existence ; et
- Produire diverses informations pour renseigner l'analyse du Cadre Harmonisé de mars 2023.

1.4. Méthodologie

Pour obtenir une compréhension globale de la situation de la sécurité alimentaire, l'évaluation a utilisé une approche combinée de collecte de données quantitatives et qualitatives, secondaires et primaires rassemblant des informations à travers des entretiens individuels au niveau des ménages au moyen d'un questionnaire élaboré à cet effet.

Le questionnaire-ménages couvre une multiplicité de sujets tels que le capital humain, l'agriculture, les sources de revenus, le niveau de stocks

alimentaires, la consommation alimentaire, les dépenses, les chocs subis par les ménages et les mécanismes d'adaptation.

1.4.1. Partenaires

L'enquête nationale de la sécurité alimentaire a été organisée par le Gouvernement du Tchad par le biais du SISAAP en partenariat avec le PAM, la FAO et les ONGs opérant dans le domaine de la sécurité alimentaire.

1.4.2. Echantillonnage

La méthodologie de l'échantillonnage procède d'un sondage probabiliste à deux degrés avec comme unités primaires les « villages » et comme unités secondaires les « ménages » dans les villages échantillonnés. Chaque département administratif constitue une strate à part entière. Ainsi, l'échantillon des ménages est choisi de manière que les résultats de l'enquête soient représentatifs au niveau des départements administratifs.

La base de sondage utilisée est constituée de la liste des villages obtenue lors du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH 2). Des mises à jour ont été réalisées depuis la fin de cette activité. Le tirage des villages a été fait à probabilité égale en fonction du nombre total de ménages dans chaque village.

La taille de l'échantillon des ménages enquêtés dans chaque département a été calculée à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{(z)^2 * (p) * (1 - p) * deff}{(1 - e) * r^2}$$

Dans cette formule :

- n : représente la taille de l'échantillon ;
- z : la valeur critique déduite du niveau de confiance de 95% pour cette enquête. Considérant que la distribution est normale, sa valeur est 1,96 ;
- p : la proportion estimative de la population présentant les caractéristiques recherchées dans l'étude. Pour couvrir un grand nombre d'indicateur étudiés dans cette enquête, elle est fixée à 50% de manière à maximiser la taille de l'échantillon ;
- r : le niveau de précision souhaité qui est égal à 8% ; et
- Deff : le "design effect " donné par le choix de la méthode d'échantillonnage. Dans ce cas deff est fixé à 1,5 ;
- e : le taux de non-réponses de 2,5% y est appliqué, donnant un nombre approximatif compris entre 231 ménages par département, nombre qui a été arrondi à 228 observations par département pour tenir compte du nombre de villages à visiter.

Ainsi, l'enquête a été organisée sur la base de l'échantillonnage suivant :

- Dans chaque département, 19 villages ont été tirés ;

- Dans chaque village, 12 ménages ont été tirés aléatoirement après recensement ;
- 70 départements ont été parcourus ;
- 1.482 villages ont été visités ; et
- Sur les 17.784 ménages planifiés, 16.779 ménages ont été effectivement visités, soit un taux de réalisation de 94,3%.

1.4.3. Collecte

Le questionnaire a été installé sur des smartphones, à l'aide de Open Data Kit (ODK). Dans chaque département, une équipe de trois enquêteurs et un superviseur a été affectée pour effectuer la collecte et la remontée des données au serveur.

La collecte des données sur le terrain a été effectuée par les agents des services pourvoyeurs d'informations (SPI) du gouvernement sous la coordination du SISAAP. Les enquêteurs ont été préalablement formés pendant quatre jours sur le contenu des questionnaires, les techniques d'interview, la manipulation du smartphone et la transmission instantanée des données. L'organisation pratique de la collecte des données sur le terrain est la suivante :

- Au total, 35 équipes ont été constituées pour la collecte des données ;
- Chaque équipe est constituée de 4 agents dont 3 enquêteurs et 1 chef d'équipe ;
- Chaque équipe est chargée de collecter les informations dans deux départements à raison de 2 villages par jour et 12 ménages par village ;
- Dans chaque département, 228 ménages ont été interviewés ;
- La collecte des données s'est faite en 22 jours en deux passages dans chaque département.

L'atelier de formation des agents s'est tenu du 14 au 17 février 2023. Quant à la collecte de données, elle s'est déroulée sur la période allant du 04 au 26 mars 2023.

1.4.4. Analyse des données

Les données collectées sur le terrain ont été traitées avec le logiciel SPSS. Au préalable, il a été effectué un nettoyage méticuleux de ces données au cours duquel les informations aberrantes sont identifiées, rectifiées ou éliminées ; ce qui a permis de faire des analyses statistiques suivant les indicateurs préalablement définis et nécessaires à l'interprétation.

L'analyse est basée sur une approche intégrée des différentes composantes de la sécurité alimentaire. Elle a consisté à analyser d'abord les indicateurs socio-économiques au niveau du ménage pour mieux appréhender les facteurs conditionnels de la sécurité alimentaire.

La méthodologie adoptée pour l'évaluation du niveau d'insécurité alimentaire suit l'approche standardisée d'évaluation de la sécurité alimentaire CARI (Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security) qui prend en compte trois indicateurs :

- i) La consommation alimentaire des ménages à travers le score de consommation alimentaire (SCA) ;
- ii) La part des dépenses des ménages consacrée à l'alimentation (indiquant l'accès à long terme aux aliments) ; et
- iii) Le recours des ménages aux stratégies d'adaptation non-alimentaires mesuré à travers l'indicateur d'épuisement des avoirs.

Enfin, une analyse des différents chocs subis par les ménages et des stratégies d'adaptation des différents types de populations (statuts d'habitation) a permis de dégager l'impact de ces chocs et de proposer les mécanismes appropriés d'accès alimentaire des ménages.

1.4.5. Limite de l'étude

Dans l'ensemble, la collecte de données s'est bien déroulée sans difficulté majeure. Cependant, il y a certaines limites à l'évaluation qui doivent être considérées dans la lecture des résultats :

- Les informations collectées et traitées décrivent une situation précise c'est-à-dire celle correspondant à la période du déroulement de l'enquête. Cette situation pourra évoluer autrement dans le temps eu égard aux impacts des inondations de grande ampleur qu'a connu le pays au cours de cette campagne agricole ;
- Le type d'échantillonnage permet de tirer des conclusions sur la population des départements enquêtés dans chaque département administratif et non pas pour les sous-unités administratives (sous-préfectures et cantons) ;
- L'existence de biais sur les réponses notamment sur les questions relatives aux revenus et aux dépenses des ménages. Il en est de même pour les données sur la production agricole (les chefs de ménages ignorent et minimisent les quantités des produits récoltés, le nombre de mois pouvant être couverts par leurs propres productions ou la disponibilité du bétail).

II- RESULTATS DE L'ETUDE

2.1. Agriculture et Elevage

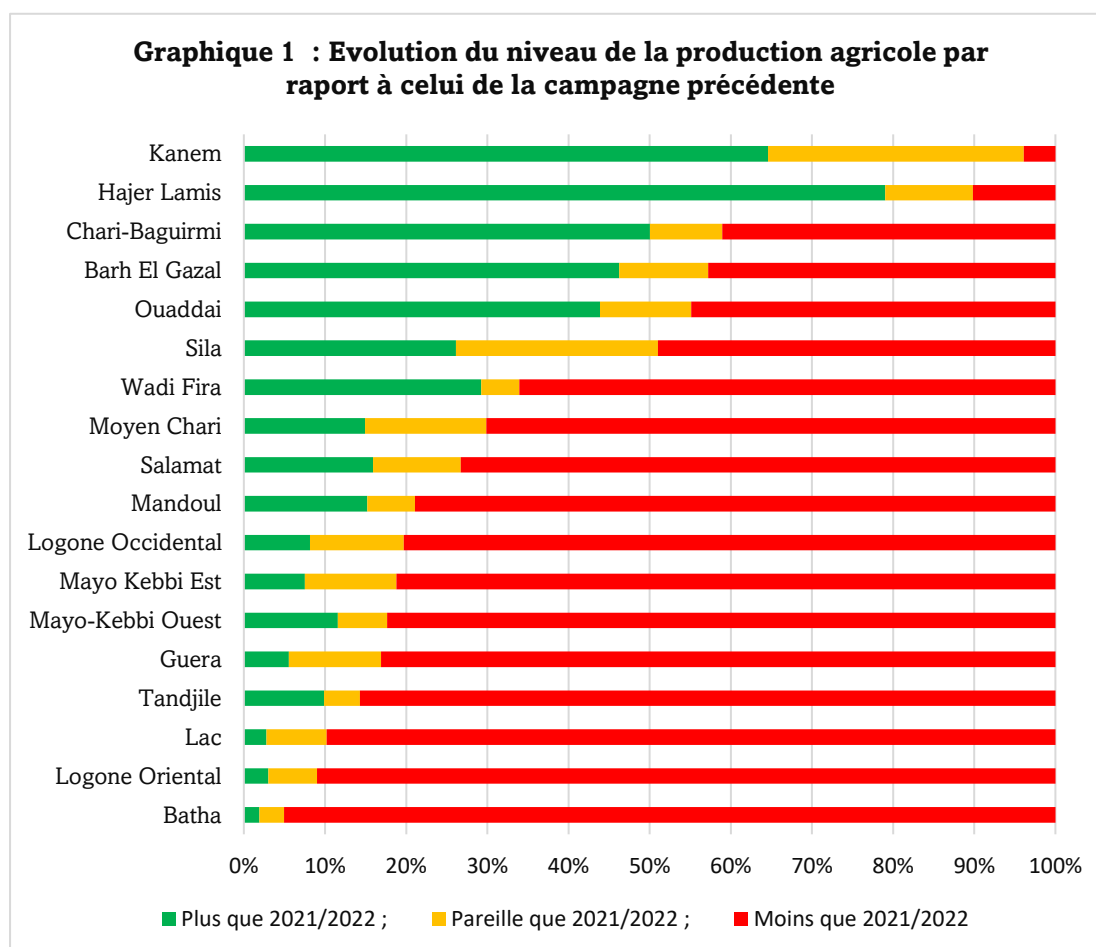
2.1.1. Campagne agricole pluviale

En raison de son importance, l'agriculture est la première activité qui occupe le plus grand nombre de personnes particulièrement celles vivant en milieu rural. Les données de l'enquête confirment davantage cette évidence avec 93,3% des ménages qui ont pratiqué l'agriculture au cours de la campagne agricole 2022/2023.

En dehors des provinces de Bahr-El-Gazal (77,9%) et Wadi Fira (79,7%), plus de 80% des ménages des autres provinces ont pratiqué l'agriculture. En particulier dans les zones de production, les proportions des ménages ayant pratiqué l'agriculture sont supérieures à 95% : Batha (98,2%), Chari-Baguirmi (95,7%), Hadjer-Lamis (97,6%), Mandoul (96,4%), Mayo-Kébbi Est (98,2%), Mayo-Kébbi Ouest (99,6%), Salamat (95,1%), Sila (96,8%) et Tandjilé (97,6%).

Pour la majorité des ménages (67,7%), le niveau de la production agricole est en baisse comparativement à la précédente campagne agricole (2021/2022). Il n'est en hausse que pour 22,8% des ménages.

La baisse de la production agricole est très marquée dans les provinces de la zone soudanienne tel le montre le graphique 1. Cette situation pourrait être liée, en partie, aux eaux d'inondations qui ont englouti les champs et détruit les récoltes principalement dans les provinces du Batha (95,1%), Guéra (83,1%), Lac (89,8%), Logone Occidental (80,3%), Logone Oriental (91,0%), Mandoul (78,9%), Mayo Kébbi Est (81,2%), Mayo-Kébbi Ouest (82,3%), Moyen Chari (70,1%), Salamat (73,3%) et Tandjilé (85,7%).



La collecte des données a été effectuée quatre mois après la période des récoltes des cultures pluviales (mi-octobre 2022) et les données prouvent que les ménages disposent encore de stocks de ces récoltes particulièrement dans

les provinces à forte production agricole où plus de la moitié des ménages ont des stocks de céréales. En termes de couverture de besoins, les stocks sont susceptibles de couvrir 1,7 mois de besoins.

Les ménages de quatre provinces appartenant à la zone de forte production agricole, pourront couvrir 3 à 5 mois de leurs besoins c'est à dire jusqu'au début de la période de soudure : Mayo-Kébbi Ouest (4,9 mois), Chari-Baguirmi (3,9 mois), Sila (3,8 mois) et Ouaddai (3,2 mois).

Aussi, les ménages des provinces suivantes, ne pourront couvrir leurs besoins que de 2 à moins de 3 mois : Mayo-Kébbi Est (2,9), Hadjer-Lamis (2,6 mois), Mandoul (2,6 mois), Guéra (2,5 mois), Wadi-Fira (2,0 mois) et Batha (1,9 mois).

Cependant, dans sept provinces, plus de la moitié des ménages n'ont pas de stock. Ce sont les provinces de Bahr El Gazal (64,4%), Lac (98,3%), Kanem (85,7%), Moyen Chari (60,4%), Logone Occidental (59,5%), Tandjilé (54,7%) et Salamat (56,4%). Au sein de ces provinces, certains départements comptent plus de 65% de ménages n'ayant pas de stocks : Wayi 100,0%, Mamdi (99,6%), Fouli (96,0%), Kaya (86,8%), Nord Kanem (98,8%), Kanem (95,3%), Ngourkousso (76,9%), Bahr-El-Gazal Nord (68,6%), Bahr-El-Gazal Sud (67,1%), Grande Sido (66,3%) et Bahr-Azoum (65,3%).

2.1.2. Situation pastorale (bétail, pâturage/eaux , épizootie)

Globalement, près des $\frac{3}{4}$ des ménages (73,4%) possèdent du bétail. La possession du bétail est variable d'une zone à une autre en fonction des conditions environnementales qui sont déterminantes pour le développement de l'élevage (pâturage, eau, température, humidité, etc.). Des disparités existent, d'une province à une autre, et sont fonction des espèces possédées.

Les données, ventilées par espèce et consignées dans le tableau ci-après, montrent une forte possession des ruminants (bovins, caprins et ovins) dans les provinces de Bahr-El-Gazal, Kanem, Ennedi Est et Ennedi Ouest, Hajer Lamis, Chari-Baguirmi, Mayo-Kébbi Est et Mayo-Kébbi Ouest, Wadi Fira, Salamat et Lac. Cependant, la possession des camelins est concentrée dans la zone saharienne (Ennedi Est, Ennedi Ouest, Barh El Gazal, Tibesti et Borkou).

La majorité des ménages (67,8%) déclarent que la taille de leur bétail est en diminution par rapport à l'année passée à la même période. Les principales raisons de cette baisse du nombre de bétail sont : mortalité plus élevée en raison du manque de services vétérinaires (73,6%), ventes de détresse pour de l'argent dont le ménage avait urgemment besoin (10,9%), meilleures ventes que d'habitude (6,1%), bétail vendu car le ménage est incapable de le nourrir (1,4%), bétail abattu pour la consommation du ménage (0,3%) et autres raisons (7,7%).

Tableau 1 : Nombres moyens de têtes de bétail possédées par les ménages selon les espèces et suivant les provinces

Provinces	Nombres moyens de têtes de bétail possédées par les ménages suivant les provinces				
	Bovins	Ovins	Caprins	Volailles	Camélins
Barh El Gazal	7,69	9,11	14,33	2,78	5,72
Kanem	7,54	8,45	10,68	2,02	0,77
Ennedi Est	6,86	96,60	38,09	0,78	45,13
Hajer Lamis	6,09	6,83	9,87	4,36	0,02
Chari-Baguirmi	4,68	4,91	7,23	6,01	0,03
Mayo Kébbi Est	4,10	4,55	5,01	12,59	0,01
Mayo-Kébbi Ouest	4,08	3,42	5,62	14,86	0,01
Wadi Fira	3,50	9,00	8,15	1,64	0,67
Mandoul	2,99	2,07	3,53	8,58	0,00
Ennedi Ouest	2,48	14,86	15,91	1,17	14,80
Salamat	2,46	2,55	3,77	2,94	0,07
Lac	2,23	2,42	3,48	1,52	0,05
Moyen Chari	1,97	1,44	2,61	6,30	0,01
Tandjilé	1,83	1,79	3,41	11,48	0,01
Logone Oriental	1,51	0,72	1,74	4,39	0,12
Logone Occidental	1,46	1,05	1,72	6,06	0,04
Guéra	1,33	1,42	3,31	5,00	0,02
Batha	1,03	1,89	3,42	1,49	0,00
Sila	0,61	2,26	2,17	3,14	0,04
Ouaddai	0,53	1,32	2,37	2,13	0,01
Tibesti	0,08	0,03	18,12	0,20	4,21
Borkou	0,04	6,62	8,76	0,42	7,09
Ensemble	3,0	8,3	7,9	4,5	3,6

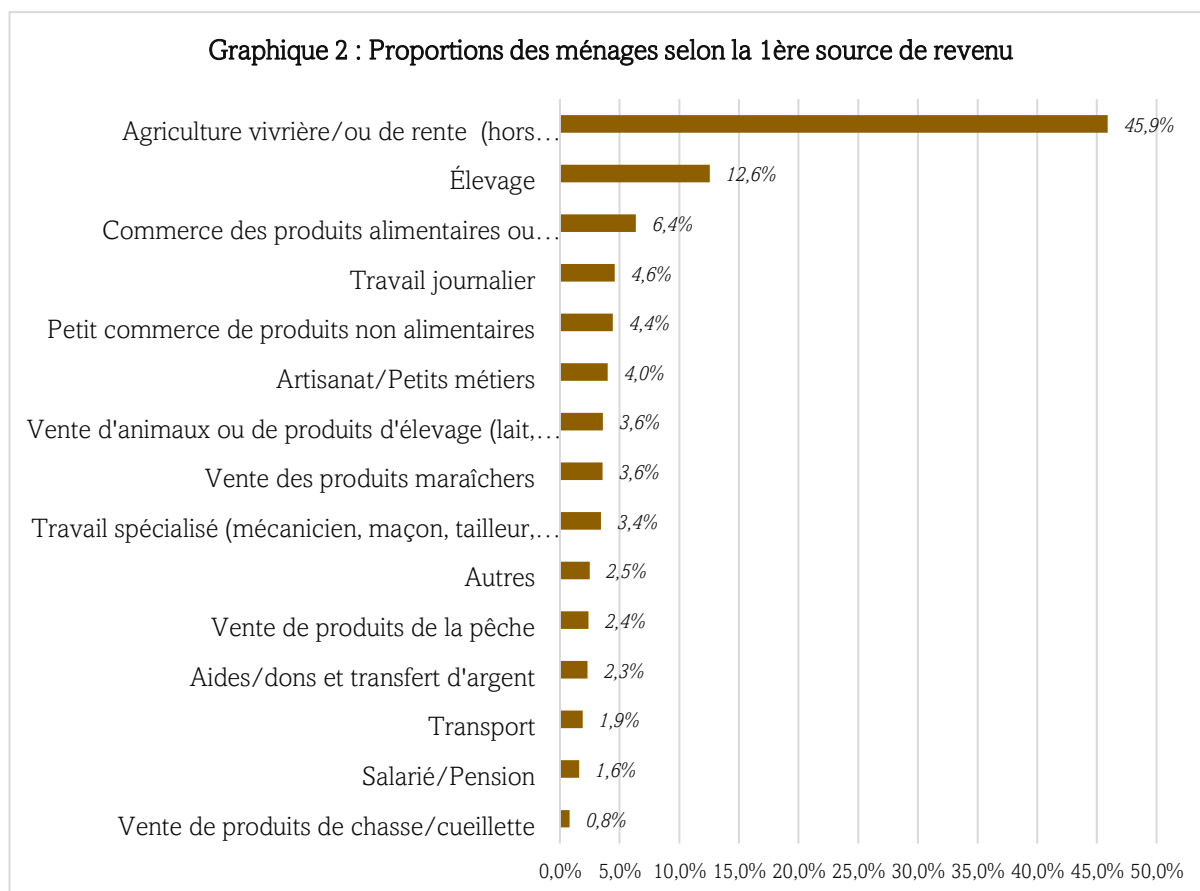
La baisse du nombre de bétail est drastique dans 20 départements où elle concerne au moins 8 ménages sur 10 : la Nya Pendé (95,7%), Monts de Lam (92,8%), Kabbia (92,3%), Djodjé (92,0%), Mont Illi (91,7%), Tandjilé Centre (89,8%), Guéni (89,8%), Foulé (89,6%), Batha Ouest (88,6%), Mangalmé (87,3%), Haraze Mangueigne (86,7%), Mandoul Oriental (85,6%), Dababa (84,7%), Grande Sido (84,3%), Kaya (84,2%), Dagana (83,1%), Tandjilé Est (83,0%), Tandjilé Ouest (82,1%), Tibesti Est (81,5%), Ngourkousso (80,9%) et Mayo-Dallah (80,7%).

Toutefois, à côté de cette majorité de ménages, il y a 19,9% des ménages qui ont déclaré une augmentation du nombre de leur bétail par rapport à l'année passée.

2.2. Sources de revenu des ménages

L'agriculture vivrière ou de rente (hors maraîchage) apparaît comme l'activité pratiquée par le plus grand nombre de ménages comme première source de revenu au cours des trois derniers mois (45,9%). Elle est suivie, de loin, par l'élevage (12,6%). Quant aux autres premières sources de revenus, elles ne sont pratiquées que par moins de 10% des ménages interrogés (de 0,8% à 6,4%).

En moyenne, les ménages ont 1,8 sources de revenus variant de 1 à 6. Cette moyenne traduit une faible diversité des sources de revenus.

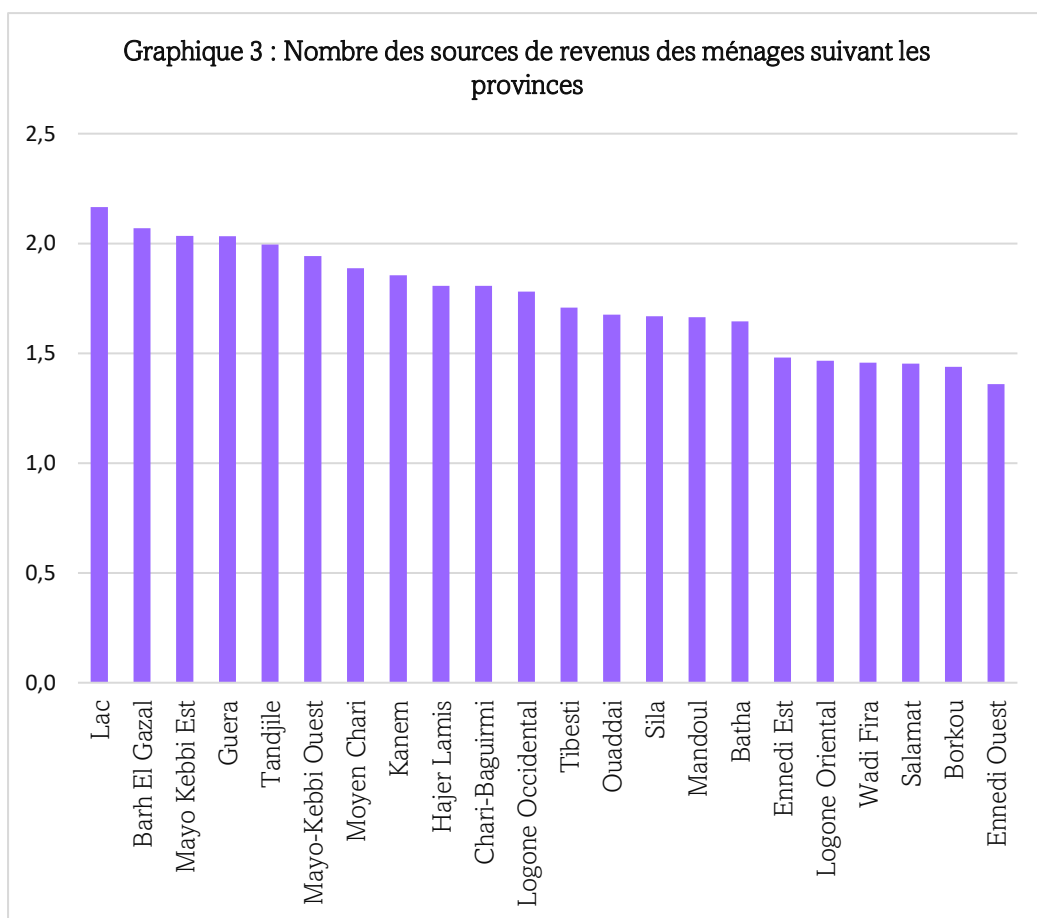


Tel qu'il apparaît sur le graphique 3, les ménages ont moins de deux sources de revenu à l'exception des provinces de Lac, Bahr-El-Gazal, Mayo-Kébbi et Guéra.

Cette faible diversité de sources de revenus traduit, dans une certaine mesure, les difficultés structurelles à accéder à des sources de revenu en milieu rural.

Comparativement à son niveau de l'année précédente à la même période, le nombre de sources de revenus a régressé pour la plupart des ménages (59,5%). Cette diminution des sources de revenus est plus marquée dans les ménages dirigés par les femmes (67,1%) que ceux dirigés par les hommes (58,0%) ; ce qui pourrait augmenter davantage leur vulnérabilité.

Les données montrent que la baisse du nombre des activités a engendré une baisse des revenus dans la plupart des ménages (63,4%). Cette baisse est très marquée dans les provinces suivantes où elle affecte plus des 75% des ménages : Batha (91,6%), Lac (82,6%), Logone Oriental (79,5%), Mayo-Kébbi Est (76,5%) et Logone Occidentale (75,0%).



Les raisons principales de la baisse de revenus sont le manque d'opportunité de gain de revenu déclaré par 34,1% des ménages, le manque de débouchés (21,7%), la perte d'emploi (11,2%) et la baisse des prix de vente des produits d'élevage (5,1%).

Pour la minorité des ménages dont les revenus sont en hausse par rapport à l'année précédente à la même période (14,1%) ; cette hausse est due principalement à l'existence d'opportunités économiques (36,7%), à la hausse des prix de vente des produits agricoles (36,9%) et à la hausse des prix de vente des produits d'élevage (8,4%).

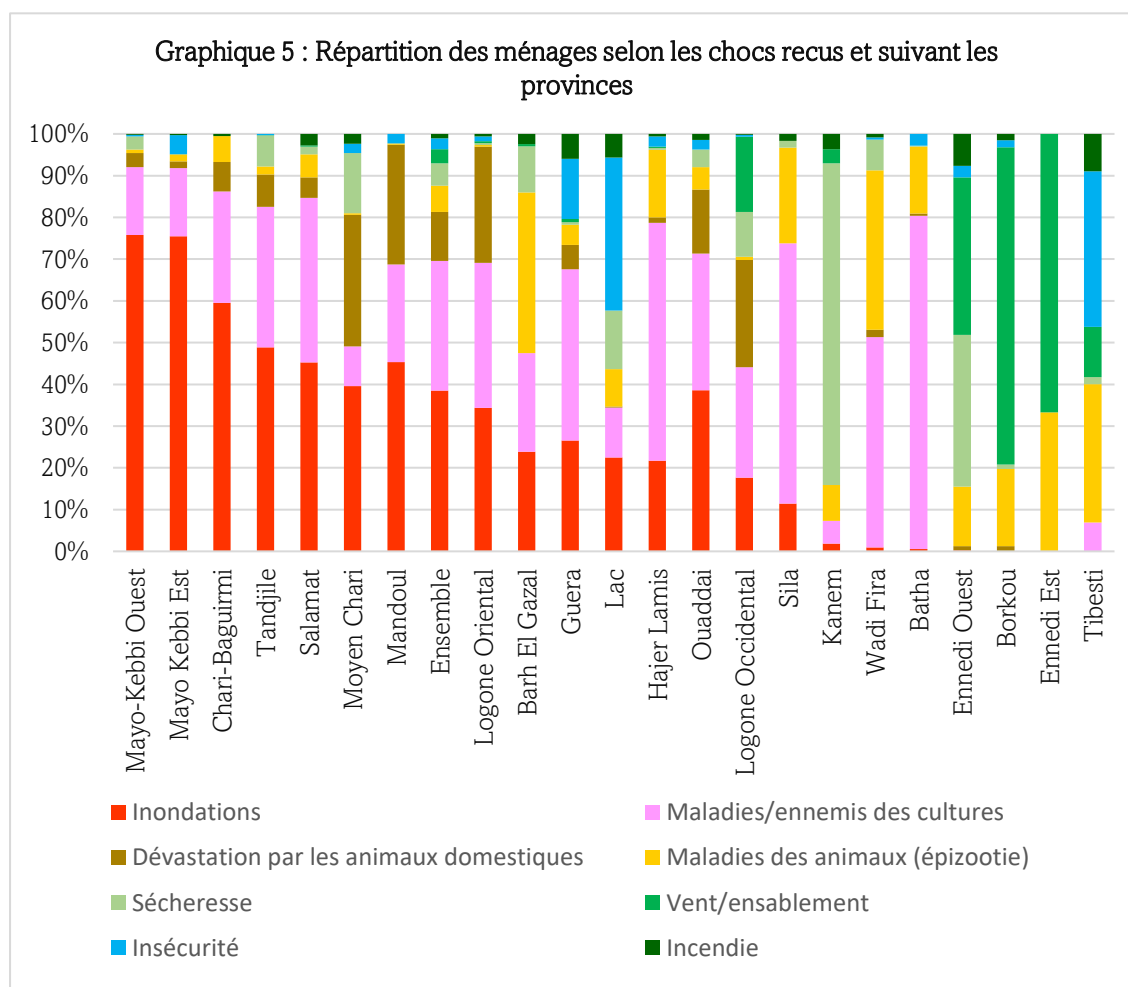
La hausse ou la baisse des prix de vente des produits d'élevage ne traduisent que les réalités des provinces ou départements dans lesquelles elles se produisent.

Il apparait, au vu des résultats, que le problème d'emploi ou d'opportunités de gain sont les vecteurs de la baisse de revenu dans les provinces : au Batha, la baisse de revenu est due à la perte d'emploi (47,3% des ménages) ; au Hadjer-Lamis, elle est due au manque de débouchés (44,7% des ménages) et au Kanem et Sila, elle est due à l'absence d'opportunité de gain (respectivement 52,1% et 57,7% des ménages).

2.3. Chocs subis par les ménages et leurs impacts

2.3.1. Catégorie des chocs subis par les ménages

Les données indiquent que 63,6% des ménages ont été affectés par au moins un choc dû à un risque, au cours des 6 derniers mois (depuis le mois d'août 2022). Le choc le plus important, en termes, de nombre de ménages affectés, est l'inondation qui a affecté 32,8% de ménages. Viennent ensuite, les maladies ou ennemis des cultures (26,4%), la destruction des cultures par les animaux domestiques (10,0%), les maladies des animaux ou épizooties (5,3%), la sécheresse (4,6%), le vent/ensablement (2,9%), l'insécurité (2,2%) et l'incendie (0,9%).



Les chocs ont affecté particulièrement les activités suivantes : travail journalier (16,9%), élevage/vente des animaux et produits dérivés (12,6%), commerce des produits alimentaires ou animaux (8,8%) et artisanat/petits métiers (7,1%).

Les populations ayant connu plus de chocs sont celles des provinces de Bahr-El-Gazal (58,2%), Borkou (99,2%), Batha (90,9%), Logone Occidental (90,2%), Ouaddai (83,5%), Logone Oriental (82,4%), Mayo-Kébbi Est (78,7%), Salamat

(77,8%), Mayo-Kébbi Ouest (71,0%), Tandjilé (68,5%), Ennedi Ouest (66,9%), Moyen Chari (65,0%), Chari-Baguirmi (54,5%) et Guéra (54,1%).

2.3.2. Impact des inondations sur les ménages

La campagne 2022/2023 a été marquée par une pluviométrie abondante qui a occasionné des importantes inondations dans la plupart des provinces du pays (zone soudanienne et une partie de la zone sahélienne). Ces inondations ont causé des dommages de différentes natures aux populations et provoqué une perturbation dans le tissu socioéconomique des zones affectées.

a) Santé

A la question de savoir si « Les inondations ont-elles entraîné des problèmes de santé ou de sécurité dans votre ménage - blessures physiques, perte de vie humaine et maladies », une réponse affirmative a été apportée par 47,3% des ménages interviewés.

Dans les provinces suivantes les inondations ont entraîné des problèmes de santé et de sécurité sur plus de la moitié des ménages (plus de 50%) : Ennedi Ouest (100,0%), Bahr-El-Gazal (66,3%), Logone Oriental (64,3%), Tandjilé (64,0%), Mayo-Kébbi Ouest (58,5%), Moyen Chari (58,5%) et Salamat (51,1%).

Les problèmes de santé et de sécurité engendrés par les inondations ont engendré des affections psychologiques chez certains membres des ménages : Bahr-El-Gazal (63,0%), Logone Oriental (60,8%), Tandjilé (58,1%), Moyen Chari (57,8%) et Salamat (54,4%). En effet, les affections psychologiques se seraient manifestées sous forme de perte de la raison, de cauchemar ou traumatisme.

Aussi, il apparaît que les inondations ont entraîné une forte augmentation de la prévalence des maladies dans les ménages durant cette période. Cette augmentation de la prévalence de la maladie est plus marquée dans les provinces suivantes où elle a affecté plus de la moitié des ménages : Logone Occidental (76,9%), Mayo-Kébbi Ouest (4,4%), Salamat (74,0%), Logone Oriental (3,6%), Tandjilé (73,4%), Mandoul (63,0%), Bahr-El-Gazal (63,0%), Ouaddai (62,7%), Moyen Chari (62,4%), Chari-Baguirmi (55,7%) et Mayo-Kébbi Est (54,6%).

b) Animaux

Au-delà des biens matériels, les ménages ont aussi perdu de bétail (par noyade, égarement, maladies ou vols). En effet, mises à part les provinces de Batha et Wadi Fira, on note dans toutes les autres provinces la présence des ménages qui ont perdu de bétail. Pour l'ensemble du pays, 35,7% des ménages ont perdu de bétail mais dans certaines provinces, le nombre est plus élevé : Tandjilé (59,4%), Moyen Chari (49,5%), Bahr-El-Gazal (47,8%), Logone Oriental (44,3%), Mayo-Kébbi Est (42,4%) et Salamat (35,9%)

Il n'est pas à douter que la pollution due aux inondations a introduit des maladies inhabituelles qui auraient contribué à nuire le cheptel. Selon les données, ces maladies inhabituelles ont été affecté plus des ménages dans les provinces suivantes : Tandjilé (63,7%), Bahr-El-Gazal (57,9%), Logone Oriental (49,6%), Moyen Chari (47,1%), Logone Occidental (44,6%), Mayo-

Kébbi Est (42,5%), Salamat (39,5%), Mayo-Kébbi Ouest (38,0%), Chari-Baguirmi (34,0%) et Mandoul (32,5%).

c) Habitation/maison

Dans les zones sinistrées par les inondations, les ménages ont dû abandonner leurs habitations pour se loger ailleurs. Ce déplacement est fonction de l'ampleur des inondations.

Les habitations abandonnées ont été partiellement ou complètement détruites selon les cas. Le retour des populations sur leurs lieux d'habitation nécessite une reconstruction de celles-ci.

En effet, les réponses fournies par les ménages interrogés indiquent que 16,2% des ménages des provinces affectées ont dû abandonner leurs habitations pour se loger ailleurs. Cette situation est très marquée dans les provinces de Moyen Chari (47,9%), Logone Oriental (36,8%), Guéra (30,7%), Kanem (25,0%), Ouaddai (21,0%), Logone Occidental (20,2%) et Salamat (19,8%). Au sein de ces provinces, certains départements ont enregistré au moins 50% des ménages qui ont abandonné leurs habitations pour se réfugier ailleurs : Abtouyoure (88,2%), Guéni (81,3%), Lac Iro (72,2%), La Nya (65,1%), Djodje (63,2%), La Pendé (62,9%), Bahr Signaka (50,0%) et Bahr Kôh (50,0%).

La nécessité de reconstruire les habitations partiellement ou complètement détruites, est fortement exprimée dans la plupart des provinces sinistrées : Mayo-Kébbi Ouest (100,0%), Guéra (98,0%), Logone Oriental (95,7%), Tandjilé (94,1%), Ouaddai (89,3%), Logone Occidental (87,8%), Salamat (87,0%), Moyen Chari (86,2%), Chari-Baguirmi (83,7%), Mayo-Kébbi Est (65,0%) et Mandoul (59,8%).

Il convient de rappeler qu'en se relogant après abandon leurs habitations, les ménages ont été exposés à des dépenses conjoncturelles (location temporaire, transport). A cet effet, 70,6% des ménages interviewés dans les provinces affectées, ont effectué des dépenses. Ce nombre est particulièrement élevé dans les provinces de Logone Oriental (82,0%), Moyen Chari (81,3%), Chari-Baguirmi (75,6%), Ouaddai (75,0%), Tandjilé (70,7%), Guéra (63,5%), Salamat (60,0%) et Mayo-Kébbi Est (56,3%).

d) Eau de boisson

Dans les zones inondées, le système d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement a été perturbé ; ce qui a du provoqué une interruption de l'accès et une pollution de la ressource dans son gisement ou à travers le réseau de transport ou de distribution.

En effet, les eaux de crue se sont mélangées aux eaux usées, à des hydrocarbures et à d'autres polluants et ont ainsi contaminé les systèmes approvisionnements en eau potable individuels ou collectifs.

En effet, pendant ou juste après les inondations, environ 36,8% des ménages des provinces sinistrées ont déclaré avoir connu une interruption de l'accès à l'eau propre (puits et forages) et à l'assainissement. Cette interruption est plus marquée dans les provinces de Moyen Chari (58,7%), Logone Oriental (53,1%), Ouaddai (49,5%), Salamat (46,8%), Tandjilé (41,7%), Mayo-Kébbi Ouest (41,7%) et Logone Occidental (37,8%).

Selon leurs réponses, la plupart des ménages des provinces ayant connu des inondations (92,9%), ont reconnu que les eaux épandues des inondations ont contribué à dégrader l'hygiène et à nuire à la santé par la prolifération des maladies (paludisme, choléra, fièvre jaune, infections cutanées ou respiratoires, diarrhée ou dysenterie, fièvre typhoïde, poliomyélite. ...).

Après le passage des eaux d'inondation, l'accès à l'eau propre (puits et forages) et à l'assainissement a été rétabli pour un certain nombre de ménages dans les provinces affectées (54,1%) et particulièrement dans les provinces de Hajer Lamis (88,6%), Guéra (88,3%), Bahr-El-Gazal (88,2%), Chari-Baguirmi (76,2%), Logone Oriental (72,0%), Ouaddai (55,3%), Salamat (53,9%), Mayo-Kébbi Est (52,4%), Moyen Chari (52,2%) et Logone Occidental (50,5%).

e) Agriculture

Les inondations ont entraîné des pertes directes et indirectes de production agricole par la perte des cultures, une baisse de rendement, des dommages aux sols et aux infrastructures de production agricole.

En effet, à la suite des inondations dans les provinces sinistrées, 93,8% des ménages ont perdu des cultures. La perte des cultures est particulièrement accentuée dans les provinces de Sila (100,0%), Salamat (97,5%), Tandjilé (97,2%), Moyen Chari (96,9%), Mandoul (96,7%), Logone Oriental (96,6%), Mayo-Kébbi Est (96,3%), Mayo-Kébbi Ouest (96,3%), Ouaddai (96,0%), Logone Occidental (95,3%), Chari-Baguirmi (92,3%), Guéra (90,6%), Batha (66,7%) et Lac (62,6%).

A la question de savoir si « après les inondations, le ménage a été obligé de vendre une partie de sa terre agricole pour remédier aux besoins immédiats », seuls 9,2% des ménages des provinces sinistrées ont répondu affirmatif.

f) Activités / Source de revenu / Moyens d'existence

A la question de savoir si « par suite des inondations, le ménage a-t-il perdu des activités génératrices de revenus ou d'autres moyens d'existence en raison du ralentissement ou de la rupture de ses activités », 49,3% des ménages ont répondu affirmatif.

La perte d'activités ou de moyens d'existence concerne plus de la moitié des ménages dans les provinces de Logone Occidental (77,5%), Moyen Chari (73,3%), Ouaddai (67,5%), Logone Oriental (62,3%), Tandjilé (54,0%), Salamat (52,7%) et Chari-Baguirmi (51,3%).

g) Conclusion sur les effets des inondations

Les réponses données par les ménages donnent une idée sur le niveau des dégâts causés par les inondations qu'il faille prendre en compte.

En effet, dans les zones ayant connu le sinistre des inondations, les populations ont connu une perturbation dans leur milieu ; ce qui a affecté leur mode de vie et les activités. Certes, certains se sont remis mais les ménages pauvres et très pauvres auront de difficultés pour se reconstituer et avoir un train de vie normal pour au moins 12 mois.

2.4. Consommation alimentaire

La consommation alimentaire des ménages est analysée grâce au Score de Consommation alimentaire (SCA). Cet indicateur permet de mesurer la diversité, la fréquence de consommation ainsi que la valeur en calories, en macronutriments et en micronutriments des aliments consommés dans les sept jours ayant précédé l'enquête. La diversification alimentaire des ménages est analysée grâce à l'indicateur composite Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM).

2.4.1. Score de consommation alimentaire

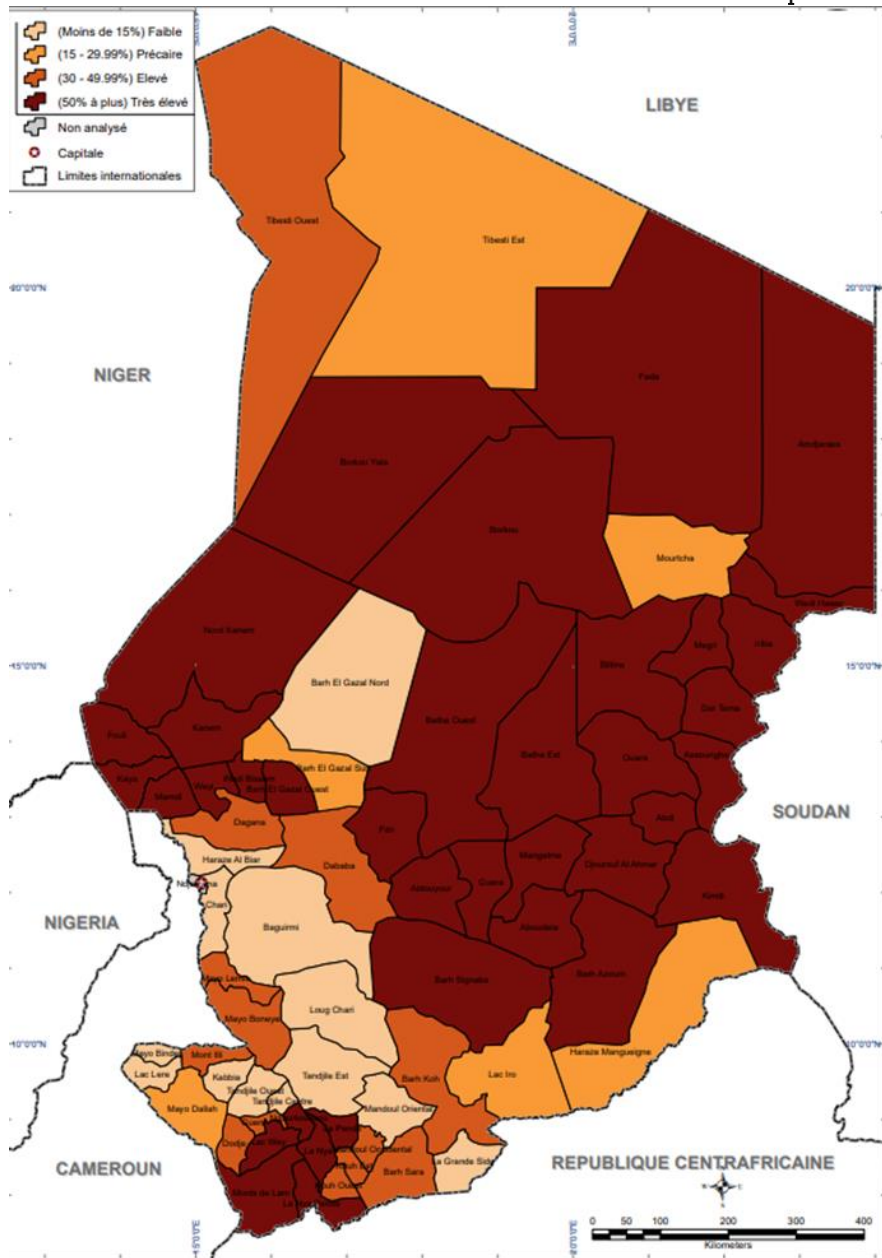
Le score de consommation alimentaire est un indicateur construit pour capter la diversité alimentaire, la fréquence ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes d'aliments consommés par un ménage. Plus sa valeur est élevée, plus les ménages ont une consommation diversifiée et/ou régulière notamment en ce qui concerne les produits ayant un grand apport comme les protéines animales, le lait, etc.

Au niveau national, à peine plus de la moitié des ménages jouissent d'une consommation alimentaire acceptable (58,3%). Les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite représentent respectivement 12,1% et 29,6%.

Cette situation, sans être alarmante, est préoccupante dans ce sens qu'elle pourrait facilement s'amplifier dans les mois à venir avec la diminution progressive des stocks des produits récoltés par les ménages qui sont jugées faibles cette année.

De très fortes disparités existent et certaines provinces présentent une forte proportion des ménages ayant un score de consommation pauvre et limite. En effet, dans 11 provinces sur les 22, les proportions des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite dépasse 50% c'est-à-dire une consommation alimentaire très dégradée. Ce sont les provinces de Batha (56,7%), Ennedi Est (58,5%), Logone Oriental (59,4%), Salamat (59,6%), Kanem (61,1%), Guéra (61,6%), Sila (64,8%), Ouaddai (67,2%), Borkou (68,3%), Lac (69,7%) et Wadi Fira (75,7%). Certains départements de ces provinces ont un niveau de dégradation de la consommation alimentaire très élevé dépassant les 70% : Dar-Tama (89,5%), Iriba (89,1%), Djourouf Al Ahmar (79,8%), Mamdi (75,8%), Kimiti (74,6%), Wayi (72,6%), Barh Signaka (70,6%) et Nord Kanem (70,5%).

Carte 1 : Consommation alimentaire Pauvre et Limite dans les départements



Trois provinces ont un niveau de dégradation de consommation élevé et six ont une consommation précaire.

Seules les provinces de Chari Baguirmi et Tandjilé ont une consommation alimentaire très acceptable avec respectivement 3,6% et 7,19% des ménages ayant une consommation pauvre et limite.

En général au Tchad, la consommation alimentaire se dégrade quelques mois après les récoltes des cultures pluviales jusqu'aux nouvelles récoltes de l'année suivante. Comparativement à l'année dernière à la même période, on note une légère amélioration de la consommation alimentaire pour l'ensemble du pays. La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire

pauvre et limite, égale à 36,8%, est en recul de 5 points par rapport à son niveau de février 2022.

Les deux années se ressemblent à travers leurs campagnes agricoles qui ont connu de perturbations dues inondations affectant non seulement la production agricole mais aussi les autres moyens d'existence.

Tableau 2 : Proportion des ménages suivant les groupes de consommation alimentaire et selon les provinces

Provinces	Consommation alimentaire Pauvre	Consommation alimentaire Limite	Consommation alimentaire Acceptable
Bahr El Gazal	9,8%	13,3%	77,0%
Batha	3,3%	53,5%	43,3%
Borkou	7,0%	61,3%	31,7%
Chari-Baguirmi	0,2%	3,4%	96,4%
Ennedi Est	8,2%	50,4%	41,5%
Ennedi Ouest	13,2%	29,8%	57,0%
Guéra	29,5%	32,1%	38,4%
Hajer Lamis	6,9%	19,5%	73,6%
Kanem	23,3%	37,8%	38,9%
Lac	44,2%	25,5%	30,3%
Logone Occidentale	19,9%	28,8%	51,3%
Logone Orientale	18,8%	40,6%	40,6%
Mandoul	2,4%	19,2%	78,4%
Mayo-Kébbi Est	8,9%	18,6%	72,6%
Mayo-Kébbi Ouest	1,6%	14,5%	83,9%
Moyen Chari	5,1%	20,8%	74,1%
Ouaddai	10,5%	56,7%	32,8%
Salamat	17,5%	42,0%	40,4%
Sila	4,7%	60,1%	35,2%
Tandjilé	0,8%	6,3%	92,9%
Tibesti	2,3%	33,1%	64,6%
Wadi Fira	23,5%	52,2%	24,3%
Ensemble	12,1%	29,6%	58,3%

La consommation alimentaire est fortement influencée par le sexe du chef de ménage. En effet, les ménages dirigés par les femmes n'arrivent pas à améliorer leur consommation alimentaire au même titre que ceux dirigés par les hommes : 55,1% des ménages dirigés par les femmes ont une consommation alimentaire pauvre et limite contre 39,1% par les hommes.

Aussi, la consommation alimentaire est plus dégradée chez les ménages dirigés par des personnes ne sachant pas lire ou et écrire (46,4%) que les autres (33,3%). Vue dans l'espace, la consommation alimentaire est plus dégradée en zone sahélienne et saharienne (57,1% et 57,9% respectivement) qu'en zone soudanienne (27,6%).

Les activités suivantes, bien qu'elles soient les premières sources de revenus de certains ménages, n'améliorent pas la consommation alimentaire : aides/dons et transfert d'argent (58,7% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et limite), travail journalier (52,2%), artisanat/petits métiers (47,4%), petit commerce de produits non alimentaires (46,5%), vente

d'animaux ou de produits d'élevage tels que le lait, fromage et œufs (44,5%), l'agriculture vivrière/de rente hors maraîchage (44,2%) et la vente des produits maraîchers (41,1%).

Cependant, le groupe des activités suivantes, par leur nature, améliorent la consommation alimentaire : vente de produits de chasse/cueillette (36,8% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et limitée), élevage (36,2%), commerce des produits alimentaires ou animaux non-produits par le ménage lui-même (35,9%), salarié/pension (29,3%), travail spécialisé - mécanicien, maçon, tailleur, coiffeur (29,3%), transport (28,0%) et vente de produits de la pêche (19,6%).

2.4.2. Score de diversité alimentaire

Le score de diversité alimentaire (SDAM) permet d'apprécier le régime alimentaire du ménage. Il mesure la diversité des groupes d'aliments qui interviennent dans le panier de la ménagère à l'intervalle d'un jour pour confirmer si le régime alimentaire du ménage est diversifié tant du point de vue des macronutriments que des micronutriments.

Au niveau national, les ménages consomment en moyenne plus de 5 groupes de produits sur les 12 considérés ; ce qui montre globalement un niveau acceptable de diversité alimentaire (supérieur à 5 groupes d'aliments).

En particulier, 83,9% de ménages consomment plus de 5 groupes d'aliments ; 8,7% en consomment 4 ; 4,0% en consomment 3 ; 1,5% en consomment 2 et 1,9% en consomment 1.

Cette diversification existe dans toutes les trois zones agroécologiques (soudanienne, sahélienne et saharienne). Elle est très marquée dans les provinces suivantes où plus de 90% des ménages ont au moins 5 groupes d'aliments : Tandjilé (98,4%), Tibesti (98,3%), Hadjer-Lamis (95,7%), Ennedi Est (94,8%), Chari-Baguirmi (94,1%), Moyen Chari (92,5%), Mayo-Kébbi Ouest (91,2%), Mayo-Kébbi Est (90,3%) et Borkou (90,1%).

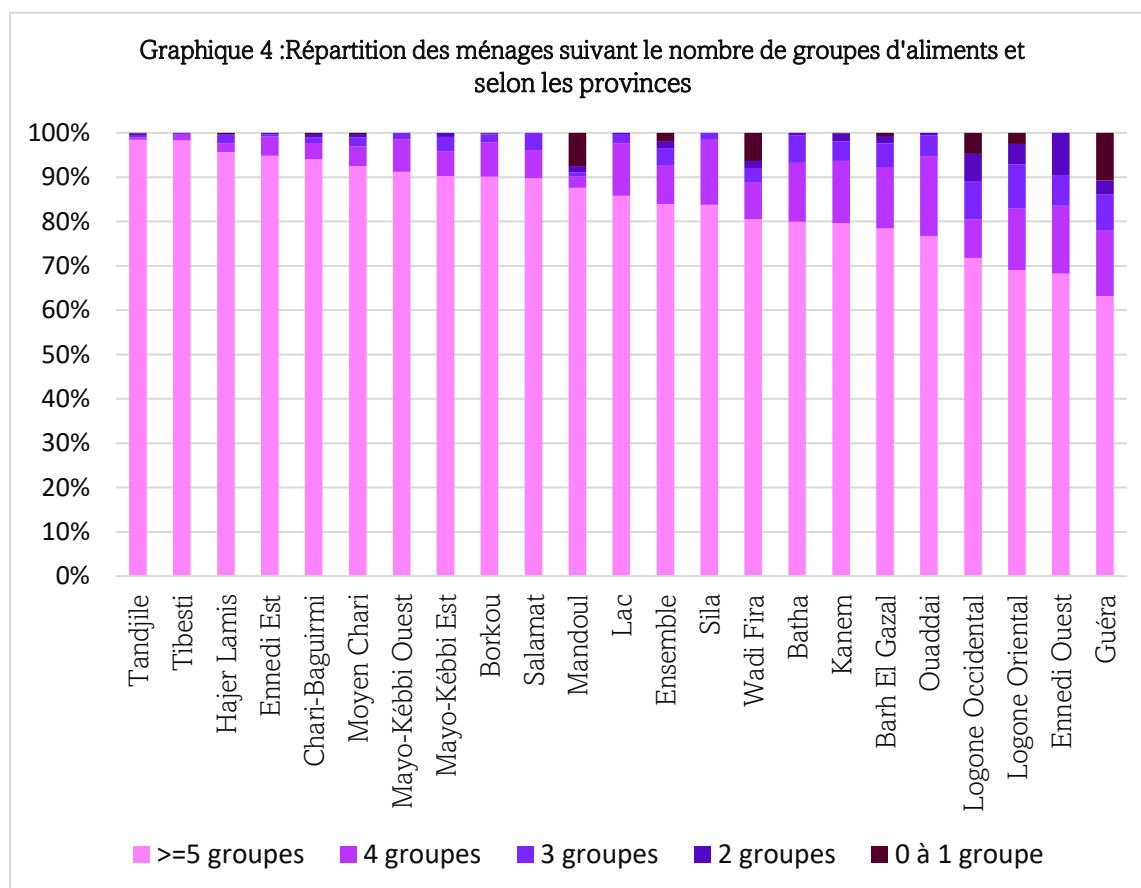
Au sein de ces provinces, certains départements regorgent plus de 95% de ménages ayant consommé plus de 5 groupes d'aliments pendant les sept derniers jours : Tandjilé Centre (100,0%), Baguirmi (99,6%), Mandoul Oriental (99,2%), Haraze Al Biar (98,8%), Tandjilé Est (98,8%), Tibesti Est (98,7%), Haraze Mangueigne (98,4%), Tibesti Ouest (98,0%), Tandjilé Ouest (97,6%), Mayo-Lemié (97,3%), Kabbia (96,4%), Lac Iro (96,2%), Dababa (96,0%), Grande Sido (95,1%) et Am Djarass (95,1%).

Au vu des données, la diversité alimentaire (SDAM) est quasiment en étroite corrélation avec la consommation alimentaire (SCA) dans les provinces où plus de 50% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable.

La diversité alimentaire est en partie influencée par le sexe du chef de ménage. En effet, plus des ménages dirigés par les hommes (85,2%) ont une bonne

diversité (plus de 5 groupes d'aliments) par rapport à ceux dirigés par les femmes (77,4%).

Le niveau d'instruction du chef de ménage est un facteur qui contribue à la diversité alimentaire : 86,3% de ménages dirigés par des personnes sachant lire ou écrire consomment plus de 5 groupes d'aliments contre 82,3% de ménages dirigés par des chefs ne sachant ni lire ni écrire.



Les données montrent que les activités principales ne participent pas nécessairement à la diversité alimentaire. En particulier, il se dessine que les ménages ayant pratiqué les activités ci-après, qui ne sont pas des activités principales, ont une bonne diversité alimentaire que les autres : vente de produits de la pêche (92,3%), salarié/pension (91,9%), vente des produits maraîchers (90,4%), vente d'animaux ou de produits d'élevage tels que lait, fromage et œufs (89,4%), transport (89,0%), travail spécialisé (88,0%), élevage (85,1%) et agriculture vivrière/de rente hors maraîchage (84,1%).

Bien que les dettes soient un facteur érodant, celles-ci sont positives quand elles sont contractées pour satisfaire des besoins alimentaires. En effet, les données indiquent que les ménages ayant contracté des dettes ont une diversité alimentaire un peu plus élevée (86,1%) que celle des autres (83,1%).

2.5. Stratégies d'adaptation

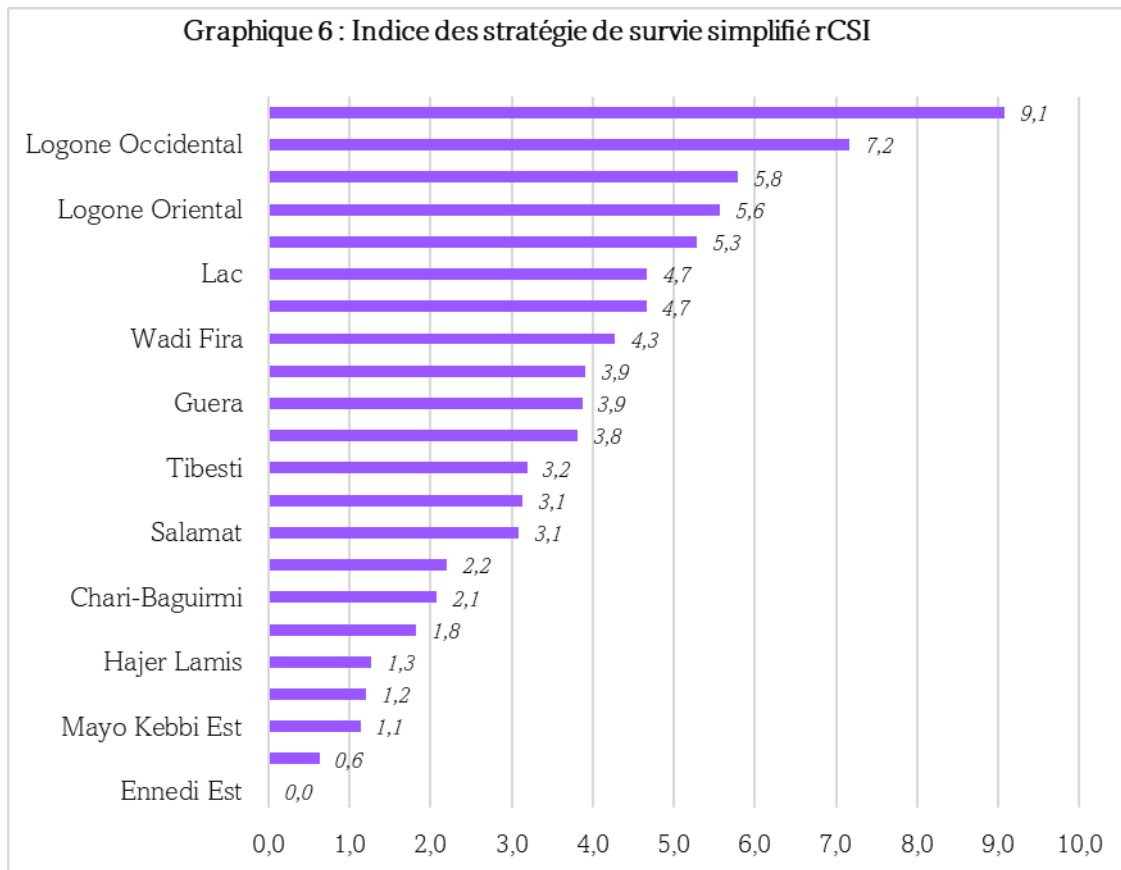
Pour couvrir leurs besoins en nourriture, les ménages mettent en œuvre des stratégies en fonction de leur degré de vulnérabilité (économiques et l'accès physique aux aliments). Deux types de stratégies sont appréciées dans les enquêtes de sécurité alimentaire. Les stratégies alimentaires s'intéressent aux changements de comportement des ménages dans la façon de gérer leurs ressources (économiques et accès physique aux aliments) devenues insuffisantes pour maintenir un même niveau de consommation tant en quantité qu'en qualité. Les stratégies sur les moyens d'existence apprécient l'usure des avoirs relatifs aux moyens d'existence qui fait suite à une utilisation pour répondre aux besoins alimentaires du ménage.

2.5.1. Stratégies alimentaires

Les stratégies alimentaires sont mesurées avec l'indice des stratégies de survie simplifié (rCSI) qui apprécie la fréquence de cinq comportements du ménage considérés comme des stratégies d'adaptation négatives adoptées lors de période d'insuffisance de nourriture ou de moyens financiers pour en acquérir. Ces stratégies se rapportent à la consommation d'aliments moins préférés et moins chers, l'emprunt de la nourriture, la diminution des portions, la réduction de la consommation au profit des enfants et la réduction du nombre de repas par jour. Une valeur élevée du score traduit l'existence des difficultés éprouvées par les ménages pour accéder à la nourriture.

Le rCSI, d'une valeur moyenne de 3,5, est très variable : un certain nombre de provinces ont développé beaucoup de stratégies d'adaptation alors que d'autres n'en ont développé que faiblement.

- Les ménages des provinces suivantes ont adopté de stratégies variées pour accéder à la nourriture en quantité et qualité : Borkou (rCSI est égal à 4,7), Lac (4,7), Ouaddai (5,3), Logone Oriental (5,6), Kanem (5,8), Logone Occidental (7,2) et Moyen Chari (9,1).
- Dans les provinces suivantes, les ménages ont adopté moyennement des stratégies pour accéder à la nourriture : Salamat (3,1), Ennedi Ouest (3,1), Tibesti (3,2), Mandoul (3,8), Guéra (3,9), Tandjilé (3,9) et Wadi Fira (4,3).
- Pour la troisième catégorie de provinces, l'accès à la nourriture n'a pas poussé les ménages à pratiquer abondamment de stratégies : Ennedi Est (0,0), Batha (0,6), Mayo-Kébbi Est (1,1), Mayo-Kébbi Ouest (1,2), Hajer Lamis (1,3), Bahr El Gazal (1,8), Chari-Baguirmi (2,1) et Sila (2,2).



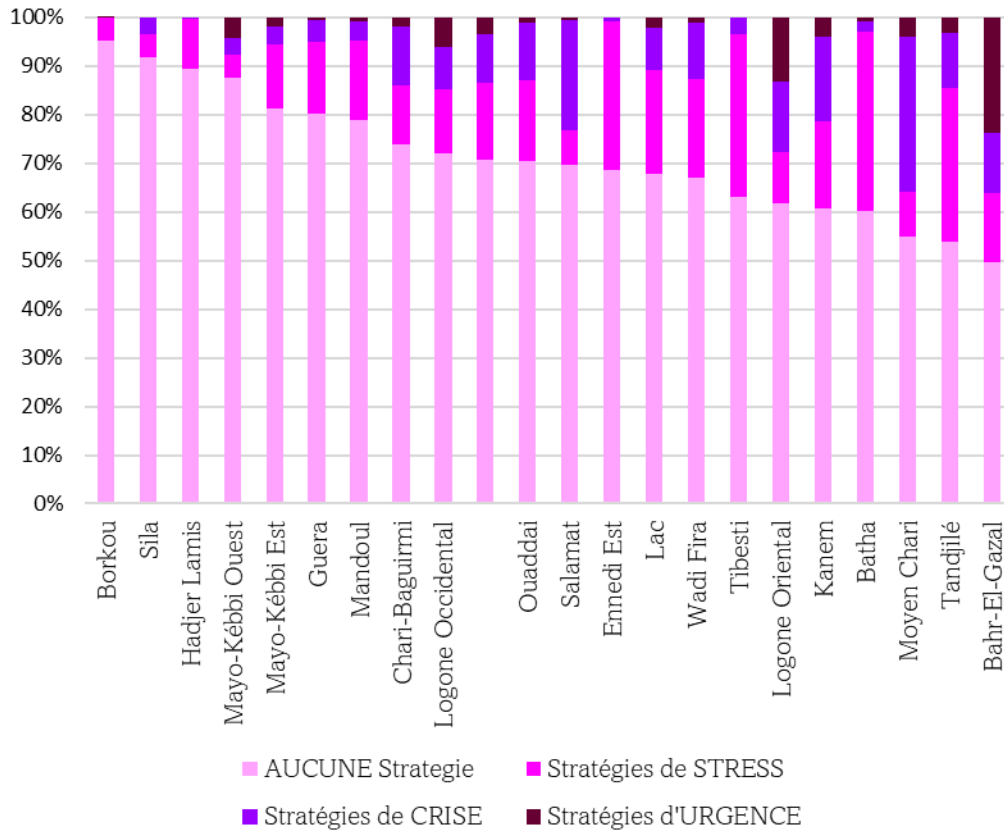
2.5.2. Stratégies basées sur les moyens d'existence

Les ménages utilisent des stratégies d'adaptation pour accéder à la nourriture en cas de difficultés. L'utilisation de ces stratégies érode souvent les avoirs des ménages. Les résultats de l'enquête indiquent, au niveau national, que 70,7% des ménages n'ont pas utilisé de stratégie, 15,7% ont utilisé des stratégies de stress, 10,0% des stratégies de crise et 3,6% des stratégies d'urgence.

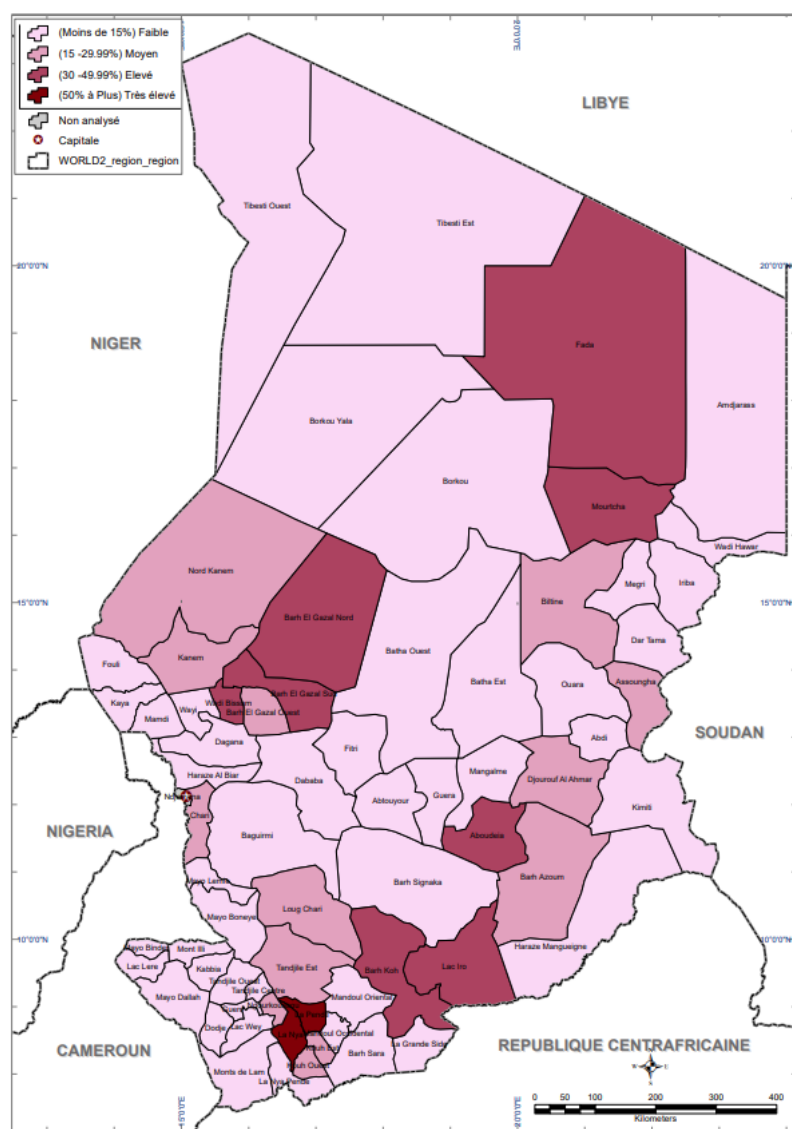
Cette situation qui semble être globalement normale cache des disparités entre les provinces. En particulier, dans six provinces, plus de 20% des ménages ont adopté des stratégies de crise et d'urgence traduisant ainsi l'existence des difficultés alimentaires dans ces provinces au moment de l'enquête : Ennedi Ouest (46,6%), Bahr-El-Gazal (36,0%), Moyen Chari (35,9%), Logone Orientale (27,6%), Salamat (23,1%) et Kanem (21,3%).

Une analyse des données au niveau départemental permet de saisir davantage l'ampleur de l'utilisation des stratégies. En effet, on dénombre à 10 les départements administratifs dont les proportions de ménages ayant appliqué des stratégies de crise et d'urgence dépassent 30% c'est-à-dire des proportions élevées. Ce sont les départements de La Nya (62,6%), La Pendé (52,6%), Fada (49,3%), Lac Iro (42,0%), Mourtcha (41,4%), Bahr-Kôh (39,5%), Bahr-El-Gazal Nord (37,9%), Bahr-El-Gazal Sud (37,4%), Aboudeïa (37,3%), Wadi-Bissam (32,8%) et Chari (29,4%).

Graphique 7 : Répartition des ménages selon les stratégies appliquées sur les moyens d'existence et suivant les provinces



Carte 2 : Répartition des stratégies de crise et d'urgence dans les départements



2.6. Dépenses des ménages consacrées à l'alimentation

L'analyse des données relatives aux dépenses, notamment la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales effectuées par les ménages, permet d'apprécier le degré de vulnérabilité économique des ménages. Plus la part des dépenses alimentaires est élevée, plus le ménage est vulnérable.

Il apparaît à travers les données que la plupart des ménages effectuent des dépenses alimentaires se situant dans la tranche de 75 à 100%. En effet, c'est dans cette tranche qu'il y a le plus grand nombre de ménages (35,8%) par rapport aux autres tranches.

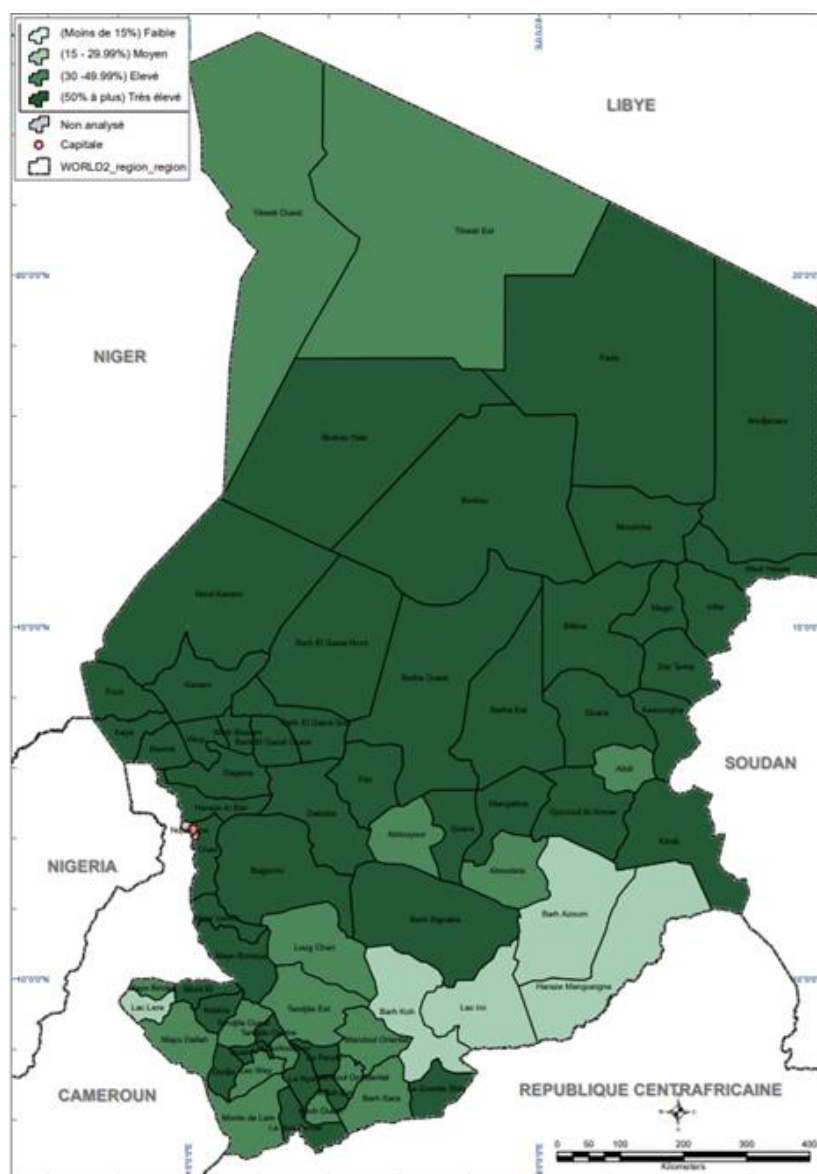
Les fortes dépenses alimentaires sont particulièrement effectuées par les ménages résidents dans 23 départements sahéliens à savoir Fitri (97,5%), Foulï (96,8%), Batha Ouest (94,6%), Borkou Yala (93,0%), Kaya (90,9%), Borkou (90,9%), Wayi (90,5%), Bahr-El-Gazal Sud (84,2%), Dababa (83,7%), Wadi Hawar (83,0%), Dagana (80,2%), Bahr-El-Gazal Nord (79,6%), Nord Kanem (72,5%), Mamdi (70,6%), Bahr-El-Gazal Ouest (68,2%), Wadi-Bissam

(64,1%), Baguirmi (63,9%), Am-Djarass (60,9%), Fada (55,9%), Kanem (54,7%), Guéni (54,0%), Biltine (52,7%) et Batha Est (51,8%).

Bien que le niveau de la production agricole ne soit pas satisfaisant dans la partie nord du pays, les ménages qui y vivent conservent un certain pouvoir d'achat leur permettant d'assurer un accès à la nourriture.

Les données montrent que les ménages dirigés par les femmes (48,3%) effectuent plus des dépenses alimentaires que ceux dirigés par les hommes (33,3%).

Carte 3 : Parts des dépenses alimentaires suivant les départements



2.7. Situation de la sécurité alimentaire

2.7.1. Niveau de Sécurité alimentaire par la méthode CARI

L'approche CARI est utilisée pour évaluer la situation d'insécurité alimentaire des ménages. Elle combine la situation de consommation alimentaire des

ménages, la part des dépenses consacrées à l'alimentation et le recours aux stratégies d'adaptation sur les moyens d'existence pour calculer cet indice. La situation d'insécurité alimentaire dans ce cas est classifiée en quatre classes d'insécurité alimentaire.

La console CARI ci-dessous synthétise les résultats obtenus pour chacun des indicateurs ainsi que la proportion des ménages dans chaque classe d'insécurité alimentaire.

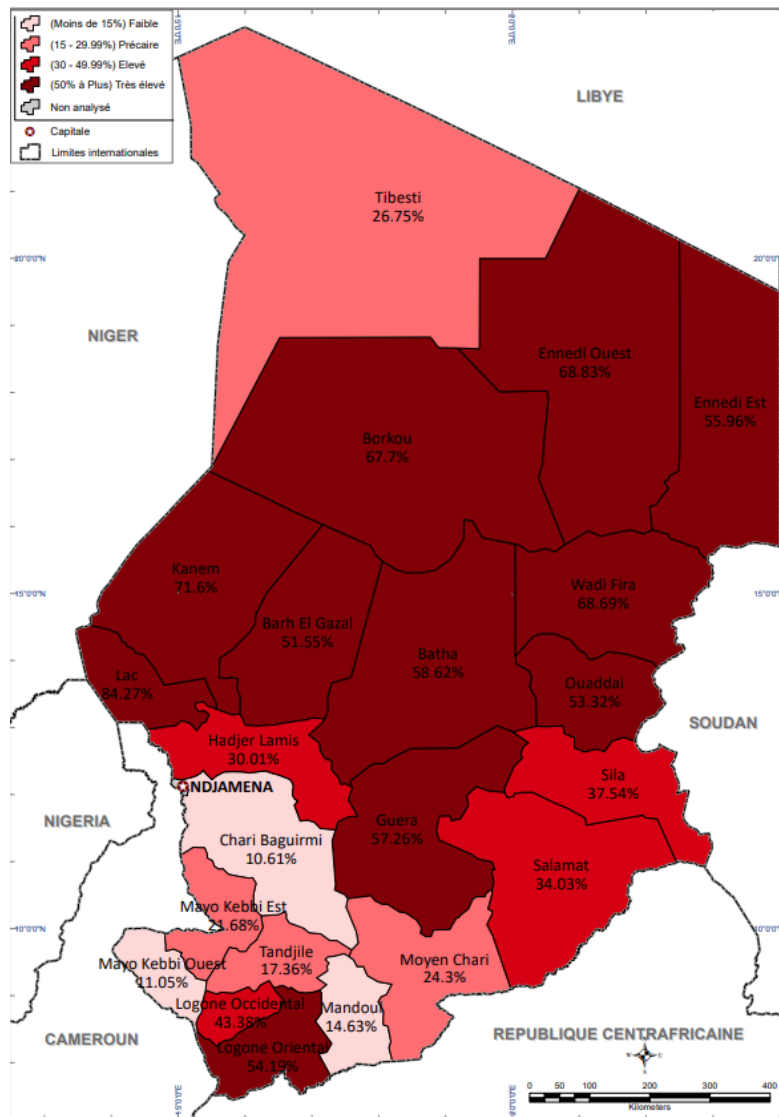
Tableau 3 : Indice de l'insécurité alimentaire selon la méthode CARI

Indicateurs	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire marginale	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Score de consommation alimentaire	58,30%		29,60%	12,10%
Capacité d'adaptation				
• Vulnérabilité économique	13,50%	25,90%	24,80%	35,80%
• Stratégies sur les moyens d'existence	70,70%	15,70%	10,00%	3,60%
Indice de sécurité alimentaire	9,60%	50,70%	37,20%	2,50%

Pour l'ensemble du pays, les résultats montrent que 39,8% des ménages sont en insécurité alimentaire dont 2,5% sous la forme sévère. Ce chiffre paraît élevé et traduit une situation alimentaire inquiétante (près de 4 ménages sur 10 sont en insécurité alimentaire). Le niveau d'insécurité alimentaire est très élevé dans les zones sahélienne (55,4%) et saharienne (60,7%).

L'insécurité alimentaire s'explique, en partie, par une forte vulnérabilité économique qui ne permet pas aux ménages pauvres de s'assurer une consommation alimentaire adéquate (fréquente et diversifiée). En effet, la grande majorité des ménages consacrent l'essentiel de leurs dépenses à l'alimentation ; ce qui accroît leur vulnérabilité. Cette situation est particulièrement marquée dans les provinces suivantes : Borkou (97,5%), Lac (98,8%), Batha (97,3%), Bahr El Gazal (92,8%), Ennedi Est (91,3%), Hadjer-Lamis (93,1%), Kanem (87,2%), Ennedi Ouest (79,2%) et Wadi Fira (70,0%).

Carte 4 : Répartition de l'insécurité alimentaire dans les provinces



Bien qu'il en existe une infime minorité, en général les ménages ne sont pas astreints à recourir massivement aux stratégies hautement négatives sur les moyens d'existence pour répondre à leurs besoins alimentaires (02,5%).

D'après les données, l'insécurité alimentaire est plus inquiétante dans les 10 provinces suivantes où elle affecte plus de la moitié des ménages : Lac (84,3%), Kanem (71,6%), Ennedi Ouest (68,8%), Wadi Fira (68,7%), Borkou (67,7%), Guéra (57,3%), Ennedi Est (56,0%), Logone Oriental (54,2%), Ouaddai (53,3%) et Bahr-El-Gazal (51,6%).

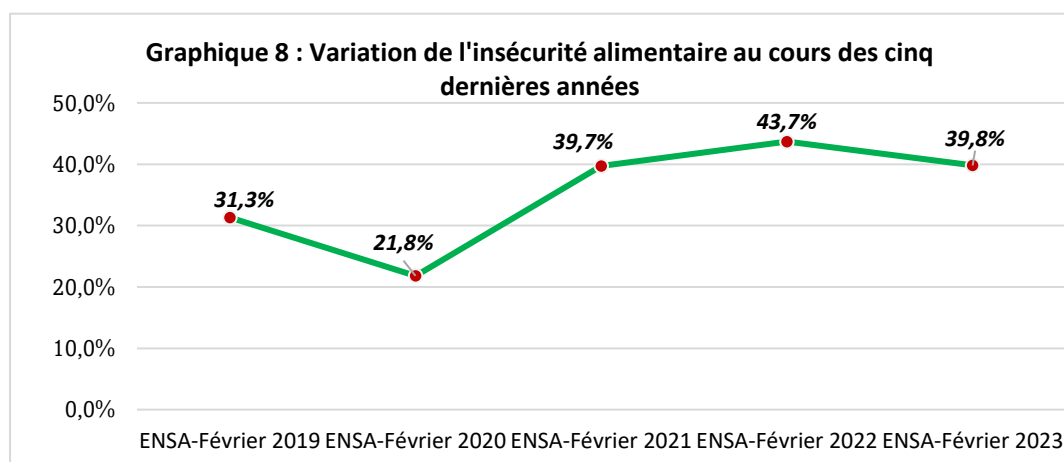
Dans ces provinces, une vingtaine de départements présentent des taux d'insécurité alimentaire extrêmement inquiétants voire alarmants et qui méritent une attention particulière (3 ménages sur 5 sont en insécurité alimentaire). Ce sont les départements de Wayi (95,2%), Mamdi (82,7%), Dar-Tama (80,2%), Nord Kanem (79,3%), Bahr-Signaka (74,8%), Fada

(74,4%), Wadi-Bissam (71,9%), Mègri (70,0%), La Nya (68,7%), Borkou (68,0%), Djourouf Al Ahmar (67,8%), Kanem (67,6%), Borkou Yala (66,7%), Iriba (65,7%), Abtouyouf (65,4%), Bahr-El-Gazal Ouest (65,1%), Kaya (63,0%), Wadi Hawar (62,1%) et Batha Est (61,8%).

Tableau 4 : Niveaux de l'insécurité alimentaire suivant les provinces

Provinces	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire légère	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Barh El Gazal	0,8%	47,7%	42,6%	9,0%
Batha	0,8%	40,6%	57,2%	1,4%
Borkou	0%	32,3%	67,7%	0%
Chari-Baguirmi	12,7%	76,7%	10,3%	0,3%
Ennedi Est	3,6%	40,5%	53,6%	2,3%
Ennedi Ouest	1,4%	29,8%	66,8%	2,0%
Guéra	5,6%	37,2%	55,9%	1,3%
Hajer Lamis	3,0%	67,0%	29,9%	0,1%
Kanem	0,6%	27,8%	62,9%	8,7%
Lac	0,2%	15,6%	83,6%	0,7%
Logone Occidentale	6,8%	49,8%	40,4%	3,0%
Logone Orientale	6,8%	39,0%	45,4%	8,8%
Mandoul	11,6%	73,8%	14,2%	0,5%
Mayo-Kébbi Est	19,9%	58,4%	20,5%	1,2%
Mayo-Kébbi Ouest	38,1%	50,8%	10,4%	0,7%
Moyen Chari	6,8%	68,9%	23,5%	0,9%
Ouaddai	1,8%	44,9%	51,0%	2,3%
Salamat	17,3%	48,7%	28,2%	5,8%
Sila	5,9%	56,5%	37,5%	0%
Tandjilé	19,6%	63,0%	17,3%	0,1%
Tibesti	7,4%	65,8%	25,6%	1,1%
Wadi Fira	2,6%	28,7%	62,8%	5,8%
Ensemble	9,6%	50,7%	37,2%	2,5%

Comparée à son niveau de l'année passée à la même période, l'insécurité alimentaire globale est en léger recul : elle est 39,8% contre 43,7% en février 2022. Cependant, elle est équivalente à son niveau de 2021 et reste supérieure aux niveaux de 2019 et 2020 (voir graphique 8).



2.7.2. Caractéristiques démographiques, socioéconomiques des ménages en relation avec l'insécurité alimentaire

Sexe du chef de ménage

L'analyse de la situation alimentaire basée sur le sexe montre que les ménages dirigés par les femmes sont plus affectés par l'insécurité alimentaire que ceux dirigés par des hommes. En effet, les résultats indiquent que 56,7% des ménages dirigés par des femmes sont en insécurité alimentaire globale contre 36,4% de ceux dirigés par les hommes.

Situation matrimoniale du chef de ménage

Les résultats montrent que les ménages ayant connu une rupture d'union conjugale par le divorce (53,37%) ou de suite de décès du conjoint (59,8%) sont un plus affectés par l'insécurité alimentaire que les ménages des célibataires (45,3%), des ménages en union polygamique (34,0%) ou monogamique (39,6%).

Niveau d'instruction du chef de ménage

L'analyse croisée montre que les ménage ne sachant pas lire et écrire sont plus affectés par l'insécurité alimentaire (46,1%) que des ménages sachant lire et écrire (28,6%).

Sources de revenus du ménage

L'analyse révèle que les ménages les plus affectés par l'insécurité alimentaire (2 ménages sur 5) sont ceux qui ont comme première source de revenus les activités les activités suivantes : aides/dons et transfert d'argent (63,0%), vente de produits de chasse/cueillette (48,3%), petit commerce de produits non alimentaires (45,8%), vente des produits maraîchers (45,2%), artisanat/petits métiers (44,6%), élevage (43,9%), vente d'animaux ou de produits d'élevage tels que lait, fromage, œufs (42,1%) et travail journalier (41,8%).

III- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1. Conclusions de l'analyse

Environ 40% ménages sont en état d'insécurité alimentaire (sévère et modérée) ; ce qui traduit une situation alimentaire difficile en milieu rural tchadien notamment dans les zones sahélienne (55,4%) et saharienne (60,7%).

En effet, juste un peu plus de la moitié des ménages jouissent d'une consommation alimentaire acceptable (58,3%) ; les autres s'accommodent d'une consommation alimentaire pauvre et non appropriée. Cette situation, sans être alarmante, reste préoccupante dans ce sens qu'elle pourrait

facilement s'amplifier au cours des mois à venir avec la diminution progressive des stocks des produits récoltés chez les ménages.

Bien que la proportion des ménages ayant appliqué des stratégies sur les moyens d'existence soit relativement faible, cette situation de relative accalmie, ne durera pas longtemps étant donné que la plus grande majorité des ménages visités consacrent l'essentiel de leurs dépenses à l'alimentation. En plus, avec la hausse atypique des prix des produits alimentaires liés aux faibles productions et aux perturbations des flux des approvisionnements des marchés liées aux différents conflits, la vulnérabilité des ménages pauvres et des ménages dirigés par les femmes va indéniablement s'accroître.

Par ailleurs, il convient de souligner que les inondations, sans précédent, enregistrées dans les provinces du sud du pays pendant la saison des pluies, ont contribué à perturber certaines activités ou sources de revenus ; ce qui a entraîné la détérioration de la situation alimentaire particulièrement chez les ménages pauvres vivant dans ces provinces.

3.2. Principales recommandations

La situation d'insécurité alimentaire, telle que présentée par les résultats, paraît préoccupante et requiert des actions conséquentes. Pour ce faire, il est recommandé ce qui suit :

- Apporter une assistance alimentaire aux ménages les plus vulnérables à travers des distributions gratuites de vivres, des transferts monétaires et/ou de ventes subventionnées dans les départements administratifs les plus affectés par l'insécurité alimentaire ;
- Continuer d'appuyer les ménages pour améliorer les productions pastorales, agricoles et surtout maraichères et, encourager la diversification des sources de revenus ou toute autre activité de résilience ;
- Assurer une surveillance continue de la situation alimentaire dans les zones à risque (provinces ou départements à taux d'insécurité alimentaire élevé) et notamment assurer le contrôle des prix des produits alimentaires de base sur les marchés ; et
- Etablir une communication permanente et efficace entre les différents acteurs intervenant dans la sécurité alimentaire (gouvernement et partenaires) pour que ceux-ci agissent avec plus de synergie dans les actions à entreprendre durant toute la période de soudure.